

Chères et chers étudiant.es,

Vous avez, ou aviez, été sélectionné.es pour faire un séjour d'études à l'étranger en 2020-2021. Je voudrais ici vous dire quelques mots sur les semaines que nous venons de traverser, l'effet qu'elles ont eu sur vos projets de mobilité et la manière dont l'Université Lumière Lyon 2 vous accompagne.

**Vous le savez, la politique de notre université a été, et continuera d'être, de maintenir toutes les procédures qui permettent aux mobilités de s'effectuer.** C'est un choix risqué, car il implique de ne pas ôter l'incertitude inhérente à la situation générale. En effet, on aurait pu décider rapidement l'annulation des mobilités, ce qui aurait induit de la certitude, certes décevante, et vous aurait permis rapidement de réorienter vos projets pour l'année prochaine. Cependant, il nous a semblé préférable non pas de mettre fin à cette incertitude, mais plutôt de l'accompagner, en maintenant les processus, tout en vous informant des difficultés.

D'autres universités ont fait d'autres choix, et cela est également vrai de nos universités partenaires, dont certaines nous (et vous) ont d'ores et déjà informé de leur impossibilité d'accueillir des étudiant.es en échange, généralement pour le semestre d'automne. Dans mon rôle, je suis bien placé pour savoir ce que cela a dû coûter à nos collègues de prendre une décision si douloureuse, et je mesure également toute la déception que doit être la vôtre, si vous êtes dans cette situation.

Il me semble important d'ajouter que l'ambiance que l'on ressent en France actuellement avec l'ouverture des commerces, les restaurants, etc. ne doit pas nous induire en erreur - il n'est absolument pas exclu que d'autres partenaires dans le monde prennent encore des décisions similaires, et il faut s'y préparer. Les cas de Covid-19 sont encore en forte augmentation dans beaucoup de pays, et il importe de ne pas trop s'investir encore dans sa mobilité - financièrement d'abord, mais surtout psychologiquement. Nous sommes encore dans une situation extrêmement instable.

Un rappel, donc : **si votre projet de mobilité a été annulé pour le premier semestre par l'université partenaire, il sera dans tous les cas possible (sous réserve des règles en vigueur chez le partenaire, et sous réserve évidemment de la situation sanitaire) de reporter votre projet au second semestre de l'année prochaine.** Selon les cas, il s'agira pour vous d'un raccourcissement de votre mobilité, ou d'un 'transfert' de semestres. Dans tous les cas, la DRI vous accompagnera dans ce changement, si ce n'est déjà fait. **Par contre, nous ne pourrions envisager des reports jusqu'à l'année 2021-2022.** C'est pour cette raison que nous vous demandons d'attendre la confirmation d'organisation de l'université d'accueil, avant de vous projeter sur un départ. En effet, les départs ne seront autorisés que quand nous aurons la certitude que l'université partenaire sera en mesure de vous accueillir physiquement sur place. Nous avons conscience que cela n'est pas facile.

**Je tiens ici à aborder une question précise, celle des mobilités 'virtuelles' et les raisons pour lesquelles Lyon 2 a pris la décision de ne pas les permettre.** En effet, un certain nombre d'universités partenaires nous ont fait savoir qu'elles n'accepteraient pas les étudiant.es physiquement, en septembre, mais qu'elles mettaient en place des solutions 'tout à distance' et que nos étudiant.es, vous donc, étiez les bienvenu.es sur ces programmes.

**Après consultation avec l'ensemble des responsables des relations internationales de Lyon 2, j'ai pris la décision de ne pas les permettre. Pour quelles raisons ?**

**Il y a des considérations pédagogiques**, d'abord. L'enseignement à distance, aussi bien pensé soit-il, ne peut se concevoir que comme un accompagnement à l'enseignement en présence, et non pas comme son remplacement. C'est une conviction forte, qui d'ailleurs sous-tend actuellement le travail mené dans notre établissement pour préparer la rentrée. Donc, entre un semestre tout à distance avec une université étrangère et un semestre avec une partie en présence à Lyon 2, il faut bien évidemment privilégier le second.

**Des considérations de l'ordre de l'intégration**, ensuite. Nous le savons, entamer une mobilité dans une université que l'on ne connaît pas, dans une langue parfois que l'on ne maîtrise pas parfaitement, dans un système éducatif avec des pratiques qui diffèrent de celles que l'on connaît, n'est pas chose aisée. Le faire à distance l'est encore moins, et il ne nous semblait pas être de nature à favoriser votre réussite que de prétendre le contraire.

**Des considérations un peu plus abstraites**, ensuite. Une mobilité, nous la concevons comme un tout. C'est certes faire l'expérience d'un système universitaire étranger, mais c'est aussi une expérience de vie : se loger, se nourrir, se distraire. Par le biais de la mobilité virtuelle, on réduit la mobilité à son volet purement pédagogique. Une mobilité, c'est bien plus que de suivre des cours.

Enfin, **la question de l'équité entre les étudiant.es** se pose. Telle étudiante ayant la chance d'avoir été sélectionnée pour une université mettant en place un dispositif tout à distance pourrait en bénéficier, alors que tel autre, dont l'université d'accueil malheureusement ne mettait pas en place un dispositif similaire était contraint de revenir dans un parcours à Lyon 2 ? Cela ne paraissait pas acceptable. Et je ne dis rien de la difficulté pour vos responsables pédagogiques ici à Lyon 2 de juger de la pertinence et de la qualité des cours ainsi offerts, c'est un trop vaste sujet. Bref, voici les raisons pour lesquelles certain.es d'entre vous se sont d'ores et déjà vu refusée la possibilité de suivre un semestre à distance, et que certain.es d'entre vous pourraient se trouver en pareil cas. Deux exceptions ont été accordées, pour certains diplômes en partenariat international et le parcours suédois en Faculté de Langues, car en l'espèce aucun cours n'étant dispensé à Lyon 2, il n'y a guère d'alternative.

Tout cela étant dit, j'ai très bon espoir que vous serez très nombreux et nombreuses à pouvoir bénéficier, malgré tout, de votre période de mobilité, qui vous tient certainement tant à cœur. Je voudrais ici, à nouveau, remercier toute l'équipe de la DRI qui a travaillé dans des circonstances très difficiles ces dernières semaines pour garder toutes les portes ouvertes, le plus longtemps possible. Je renouvelle ici ma sympathie à celles et ceux d'entre vous qui ont été déçu.es, ou qui le seront peut-être, et vous souhaite à toutes et à tous une très bonne continuation, quel que soit le parcours suivi.

Cordialement,  
Jim WALKER,  
*Vice-président en charge des relations internationales*